



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 30874

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative sur la préparation des Jeux Olympiques de Londres en 2012. La proximité européenne de la ville choisie va permettre une plus grande facilité de voyage pour nos compatriotes souhaitant assister à ces jeux, notamment pour les plus jeunes sportifs ou souhaitant apprendre la langue anglaise. Dès lors, dans le cadre de toutes les actions sportives et éducatives qui seront initiées à cette occasion, il pourrait être intéressant que nos villes françaises qui sont nombreuses à être jumelées avec des villes anglaises, notamment voisines de Londres, puissent préparer ce rendez-vous olympique, en mobilisant toutes les énergies de l'amitié franco anglaise. Dans cet objectif, il pourrait s'avérer intéressant en partenariat avec son collègue chargé des Affaires européennes, de réfléchir à des actions communes qui pourraient être proposées aux collectivités concernées pour mobiliser leurs jeunes sportifs apprenant l'anglais pour préparer l'objectif Londres 2012. Le Ministère de l'Éducation Nationale pourrait utilement être associé à ce projet. Il lui demande donc s'il compte faire étudier cette suggestion.

Texte de la réponse

Les jeux Olympiques suscitent toujours une vague d'enthousiasme populaire, en particulier au sein de la jeunesse. La proximité de Londres avec la France et les multiples jumelages entre les communes françaises et anglaises doivent permettre à un grand nombre de jeunes de connaître in situ l'ambiance inoubliable et inégalable des Jeux qui se dérouleront en Grande-Bretagne en 2012. La secrétaire d'État chargée des sports suivra avec attention toutes les initiatives locales engagées en ce sens, tout en promouvant la coordination interministérielle pour en faciliter l'aboutissement, notamment dans le cadre des programmes d'échanges européens de lycéens et d'étudiants. Faire partager le goût des jeux Olympiques et Paralympiques aux plus jeunes, c'est en effet conforter la cohésion nationale autour des candidatures françaises à l'organisation des grands événements sportifs internationaux, tels que l'Euro de football en 2016 et les jeux Olympiques d'hiver d'Annecy en 2018.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30874

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 2008, page 7953

Réponse publiée le : 22 décembre 2009, page 12353